



Union
syndicale
Solidaires



Face aux attaques et mesures punitives contre les agent-es des services publics, l'intersyndicale Fonction publique CGT, CFDT, CFE-CGC, FA-FP, FSU, UNSA et Solidaires appelle à une première journée d'action, de manifestations et de grève le jeudi 5 décembre prochain.

Esquivant les vraies raisons du dérapage budgétaire, le **gouvernement s'acharne contre les personnels de la Fonction publique** :

- instauration de **trois jours de carence** à coups d'arguments mensongers et d'une prétendue égalité avec le privé
- **baisse de 10 % de la rémunération** pour les personnels contraints d'être placés en arrêt maladie
- **suppression de la GIPA**, filet de secours maigre mais réel face aux conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat
- poursuite du **gel de la valeur du point d'indice**
- **suppressions massives de postes.**

Pour justifier ces mesures injustes, le ministre affiche une volonté démagogique de «*débureaucratisation*».

Ce « fonctionnaire bashing » fournit des boucs-émissaires qu'il est aisé de stigmatiser.

Les vraies raisons du dérapage des finances publiques sont à chercher du côté de l'injustice sociale et fiscale sur laquelle sont construits les budgets de la Nation depuis des années.

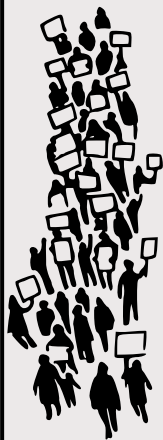
Les riches s'enrichissent toujours davantage et les autres vivent de moins en moins bien de la rémunération de leur travail, à commencer par celles et ceux qui font au quotidien le service public par leurs seuls conscience et engagement professionnels.

Ça suffit ! Assez de mépris et d'hypocrisie de la part du gouvernement !

Le projet de budget 2025 n'est pas encore adopté, donc **nous pouvons gagner l'abandon de ces mesures injustes** et arracher les moyens nécessaires pour le service public et la reconnaissance des personnels de la Fonction publique.

La journée du 5 décembre est une première étape indispensable de mobilisation à laquelle il faudra construire des suites rapides pour faire reculer le gouvernement.

MOBILISONS-NOUS POUR :



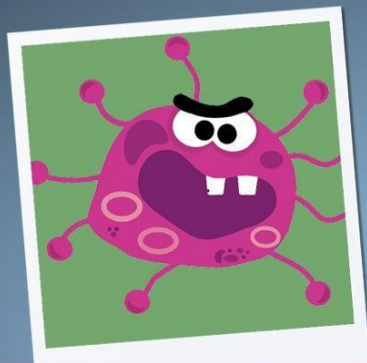
- **zéro jour de carence** et **maintien de 100 % du salaire en cas de maladie**
- la **revalorisation du point d'indice** et des carrières par des mesures générales
- le **versement de la GIPA** en 2024
- des **créations d'emplois** à la hauteur des besoins, permettant d'améliorer les conditions de travail et de redonner les moyens au service public d'assurer ses missions d'intérêt général

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES,
EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS LE 5 DÉCEMBRE !**



**JEUDI 5
DÉCEMBRE
2024**

**À AURILLAC, RDV À 10 H
DEVANT LA PRÉFECTURE**



**Il va vous brutaliser, vous épuiser,
vous faire perdre des jours de salaire***

* Sur l'autre image c'est le virus de la grippe.

UN JOUR DE CARENCE, C'EST QUOI ?

Le « délai de carence » désigne le ou les jours qui ne sont pas couverts et qui induisent une perte de salaire pour un-e salarié-e en arrêt maladie (signé par un médecin).

DANS LA FONCTION PUBLIQUE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis 2018, un jour de carence s'applique à tous-tes les fonctionnaires puis, dès le 2ème jour d'arrêt, l'assurance maladie ou l'administration de l'agent-e concerné-e, verse un revenu de remplacement aux salarié-es, équivalent à 100% de son traitement.

QUE VEUT IMPOSER LE GOUVERNEMENT ? ET POURQUOI ?

Dès 2025, le gouvernement projette d'instaurer 3 jours de carence puis, à partir du 4ème jour d'arrêt, de ne verser que 90% du traitement pour le reste du congé maladie.

Le ministre Kasbarian justifie cela pour s'aligner avec le secteur privé qui subit déjà 3 journées de carence, et pour lutter contre ce qu'il nomme l'absentéisme.

ET CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI POUR NOUS ?

Tu es **enseignant-e Ech.7** / **AESH ou AED Ech.2** / **secrétaire administratif-ve Cat.B gr.2 éch.9** / **agent-e technique C2 éch.4** ...

-> **tu ne te sens pas bien**, et ton médecin t'arrête 2 jours. **Actuellement, tu perds 93€ / 38€ / 76€ / 61€**
Avec « 3 jours de carence et rémunération à 90% au-delà des 3 jours d'arrêt maladie », tu perdras **186€ / 76€ / 152€ / 122€**

-> **tu as une bonne grippe**, et ton médecin t'arrête 5 jours. **Actuellement, tu perds 93€ / 38€ / 76€ / 61€**
Avec « 3 jours de carence et rémunération à 90% au-delà des 3 jours d'arrêt maladie », tu perdras **298€ / 114€ / 244€ / 197€**

-> **tu souffres d'une maladie chronique**, ton médecin t'arrête régulièrement dans l'année jusqu'à 2 semaines.
Actuellement, tu perds 93€ / 38€ / 76€ / 61€ à chaque arrêt.
Avec « 3 jours de carence et rémunération à 90% au-delà des 3 jours d'arrêt maladie », tu perdras **382€ / 156€ / 313€ / 252€ à chaque arrêt.**

-> **Suite à une opération**, la convalescence impose un arrêt d'un mois et demi (45 jours). **Actuellement, tu perds 93€ / 38€ / 76€ / 61€**
Avec « 3 jours de carence et rémunération à 90% au-delà des 3 jours d'arrêt maladie », tu perdras **670€ / 274€ / 550€ / 444€**

**ETRE MALADE N'EST PAS UN CHOIX ! SE SOIGNER EST UN DROIT !
PUISQU'ILS N'ENTENDENT RIEN D'AUTRE, COMMENÇONS À NOUS
MOBILISER MASSIVEMENT PAR LA GRÈVE,
DÈS LE 5 DÉCEMBRE !**